

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

Document déposé
à l'assemblée générale
Le 1^{er} juin 2016

Préparé par André Bilodeau, directeur

3115, montée Saint-Hubert
Saint-Hubert (Québec) J3Y 4J2

Téléphone : (450) 676-8940 Télécopieur : (450) 676-7696

www.reseaudhabitationschezsoi.org

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
3. MOT DU DIRECTEUR.....	4
4. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2016.....	5
5. L'ACCOMPAGNEMENT AU <i>RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI</i>	19
6. STATISTIQUES DU 1 ^{ER} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016.....	21
6.1. Portrait des demandes.....	21
6.2. Statut des accompagnements.....	22
6.3. Évaluation des appels reçus.....	25

1. INTRODUCTION

UN PEU D'HISTOIRE

Le Réseau d'Habitations Chez Soi est un organisme sans but lucratif qui a été légalement constitué le 20 janvier 2000.

L'organisme est issu de la table de concertation sur l'habitat des personnes ayant des problèmes de santé mentale de la sous-région de Longueuil. Cette table s'était penchée sur la piètre qualité des conditions d'habitation des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Cette clientèle fragilisée et économiquement très pauvre se retrouvait dans des appartements délabrés et trop souvent au-dessus de leur capacité financière. Ce qui entraînait des conséquences très néfastes où certains devaient faire des choix entre payer leur loyer trop élevé ou manger sainement. Bref, les personnes se retrouvaient dans des conditions d'extrême pauvreté en plus de ne pas avoir accès à tout le support communautaire nécessaire.

C'est donc en réponse à cette situation dramatique que le Réseau d'Habitations Chez Soi est né.

Pour la mise en place de ce projet, la Direction de l'organisation des services à la clientèle, de feu la Régie, accordait un premier financement récurrent à l'organisme en lui confiant par le fait même le **mandat*** suivant :

- **Promouvoir le logement social pour la clientèle (mettre à la disposition de cette dernière des logements de qualité à prix modique)**
- **Accompagner les usagers : s'assurer que ces derniers aient accès aux services requis, le cas échéant, offrir de l'accompagnement aux personnes qui ne désirent pas avoir un suivi spécifique tel que le suivi intensif ou le suivi communautaire**
- **Acquérir un ou des immeubles à mettre à la disposition des usagers en besoin**

L'organisme a donc, pendant plus de quatre ans, été financé principalement à l'intérieur du « Programme d'intervention, de réadaptation et de réinsertion sociale avec hébergement en santé mentale ».

De plus, les attentes de notre bailleur de fonds tel que stipulé lors des versements, précisaient un objectif à atteindre, soit, « Développement du soutien au logement en partenariat avec le centre hospitalier Pierre-Boucher et l'hôpital Charles-Lemoyne ».

Bien entendu, depuis sept ans, un transfert de notre financement en appui à notre mission globale a été effectué vers le programme de soutien aux organismes communautaires (P.S.O.C.).

En 2004, un autre événement heureux est venu consolider notre organisme, soit l'acquisition de notre siège social grâce à un financement fédéral via le programme d'initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) visant principalement à lutter contre l'itinérance.

C'est donc, riche de cette histoire, que s'exercent depuis plus de quinze ans les activités et services reliés à notre mission.

* Extrait du document : Maison Chez Lise. Le point sur le dossier, les stratégies d'action 18 avril 2001
Direction de l'organisation des services à la clientèle RRSSSM.

NOTRE MISSION

L'organisme doit **par différents moyens et opportunités**, permettre à **des personnes** ayant des problèmes de santé mentale ou à risque d'itinérance de vivre dans un **habitat adéquat et sécuritaire** en plus d'**avoir accès à un soutien approprié** pour améliorer leur qualité de vie.

Notre mission étant la fondation sur laquelle nous avons bâti et développé nos services, il est bon de mentionner notre philosophie ainsi que notre culture organisationnelle qui s'y rattachent.

DIFFÉRENTS MOYENS ET OPPORTUNITÉS...

Au Réseau d'Habitations Chez Soi, nous croyons qu'il existe différentes façons de poursuivre la mission de l'organisme et d'atteindre nos buts. Nous faisons donc preuve de créativité afin de trouver des moyens originaux qui répondent aux nombreux besoins de la communauté : des habitats plus adéquats, des propriétaires sensibilisés, des locataires mieux informés, une communauté plus accueillante.

DES PERSONNES...

Un autre point majeur qui guide nos actions quotidiennes, c'est que pour nous, bien au-delà des problèmes de santé mentale, se retrouve une personne citoyenne à part entière. Cette philosophie de départ nous amène à travailler sur le terrain avec différents acteurs de notre communauté. Ce que certains appellent de l'intersectorialité et que nous nommons de la diversité communautaire. Notre approche vise tout autant l'intégration sociale des personnes que nous accompagnons dans la communauté que l'amélioration de cette communauté, afin que celle-ci accepte les personnes ayant une problématique en santé mentale ou exclue de notre société. Bref, tout un défi...

Nous affirmons par le fait même, haut et fort, que le droit au logement adéquat dans une communauté adéquate est un droit fondamental pour tous les citoyens. Il y a là une responsabilité sociale importante.

Nous affirmons également qu'un habitat adéquat est un déterminant majeur de la santé physique et mentale. Il y a là une responsabilité majeure du réseau de la santé et des services sociaux.

Voilà donc les grandes lignes historiques et philosophiques qui ont guidées et qui guideront les actions et le développement du Réseau d'Habitations Chez Soi.

Nous vous invitons à les conserver précieusement en mémoire lors de la lecture de notre rapport d'activités 2015-2016.

André Bilodeau
Directeur

2. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, le conseil d'administration s'est rencontré à six reprises. En plus de l'administration et la gestion des affaires courantes, plusieurs dossiers ont nourri nos réflexions.

Cette année, nous avons fait une mise à jour complète de nos règlements généraux de façon à les rendre conformes à nos valeurs ainsi qu'aux lois existantes.

Nous avons aussi poursuivi notre réflexion quant aux stratégies communicationnelles utilisées par le communautaire pour faire valoir son travail et ses besoins.

La poursuite de la SPLI et sa nouvelle orientation vers la stabilité résidentielle avec accompagnement a aussi été au cœur de nos réflexions.

La fin du financement FQIS et par le fait même celui de deux de nos projets a alimenté nos réflexions en lien avec nos besoins de financement récurrent supplémentaire.

Voilà en bref le fruit des réflexions du conseil cette année.

J'en profite donc pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui, au cours de l'année, ont contribué à soutenir les objectifs de notre mission. Bref, à mes collègues membres du conseil d'administration, à nos membres et surtout à l'équipe de travail.

Je tiens aussi à remercier nos bailleurs de fonds pour leur soutien financier ainsi que tous nos partenaires multisectoriels qui contribuent eux aussi à l'atteinte des objectifs reliés à notre mission.

Merci à tous,

David Blanchard
Président du Conseil d'Administration

3. MOT DU DIRECTEUR

100 titres

Cette année, impossible pour moi de choisir un seul titre pour amorcer le bilan de cette année. La première question que je me suis posée étant « comment a été notre réalité cette année? ». Mise à part une réponse facile qui est étourdissante, cela m'amène également à répondre que cela dépend du regard posé. En un mot, sur quoi je porte mon attention? Évidemment, ce regard change tout. Si je le porte sur le contexte externe, je dirais que nous avons subi les effets de plusieurs réformes, autant provinciales que fédérales, et que celles-ci ont affecté directement notre quotidien, et qu'en un mot, notre relationnel a dû se faire en respectant leurs contraintes organisationnelles. Bref, tout un défi d'équilibre dans un contexte de grande instabilité.

Maintenant, si je porte mon regard à l'interne, je dirais que nous avons réussi à prendre soin de nous malgré une pression soutenue venant de toutes les directions. Bref, nous avons tenté de répondre de notre mieux aux attentes multiples de nos bailleurs de fonds, nos partenaires ainsi que des personnes qui sollicitent notre soutien, le tout en restant sain d'esprit, le plus en forme possible, de façon à pouvoir rester centré sur l'essentiel, c'est-à-dire l'accompagnement des personnes qui sollicitent notre soutien.

Maintenant, si je porte mon regard sur les personnes qui sollicitent notre aide, je dirais qu'elles ont reçu un réel accueil de leur vécu autant émotionnel que situationnel. Elles ont rencontré, et je le dis en toute humilité, une équipe passionnée, dévouée, créative, fatiguée, débordée, mais qui a tout tenté pour être le plus aidant possible en les accompagnant dans leur situation complexe de vie. À ce niveau, j'ajouterais qu'elles ont aussi subi les effets négatifs des réformes externes, et en même temps, les effets positifs d'un réseau de partenaires qui tente de mieux organiser la réponse collective à leurs besoins.

Là est la question. J'oserais dire la vraie question. Les besoins de qui? On fait des réformes, on réorganise les services pour répondre à quel besoin? Les besoins financiers, administratifs, organisationnels ou réellement ceux des personnes. Encore une fois, tout est question de regard posé. Bref, ce sur quoi on met notre focus. Il est là notre réel pouvoir de transformation sociale. Portons notre regard sur ce qui peut être amélioré et changé et agissons. Portons notre regard sur le potentiel et les forces des personnes que nous accompagnons et reflétons-leur. Devenons de véritables miroirs reflétant l'espoir et ouvrant des possibles aux personnes que nous accompagnons. Bref, restons centrés sur l'essentiel. Restons centrés sur leurs besoins et leurs potentiels. Évidemment, le tout en prenant bien soin de nous également. J'en profite pour remercier du fond du cœur toute notre équipe incluant le conseil d'administration ainsi que nos collaborateurs pour un monde meilleur.

Je conclus en disant que ce fut une bordel de belle grosse année au cœur de l'humaniste et un grand honneur pour moi de partager un bout de vos chemins de vie.

André Bilodeau
Directeur

N.B. Ce mot du directeur n'engage que lui-même et tout ce qu'il a dit pourra être retenu pour ou contre lui.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2016

Notre travail avec la collectivité et notre implication dans des lieux de concertation

Notre travail en concertation est une valeur que nous portons depuis le tout début de notre existence. Nous postulons que pour aider les personnes que nous accompagnons à s'intégrer et à bien vivre dans une communauté, nous devons nous-mêmes être un organisme bien réseauté avec cette communauté de façon à participer à sa transformation positive, et par le fait même, offrir aux personnes accompagnées un réseau solide de soutien diversifié et accueillant.

Nous sommes donc très impliqués sur les tables de concertation autant en santé mentale, en logement, en itinérance que dans d'autres lieux multisectoriels.

Notre organisme, représenté soit par la direction, nos intervenantes ou les membres de notre conseil d'administration, a participé à plus de 102 rencontres pertinentes à notre mission, et ce, pour un total de plus ou moins 408 heures de présence. C'est ce qu'on appelle un réel travail de collaboration avec nos partenaires dans le but d'améliorer la situation des personnes pour qui nous travaillons.

Qu'en est-il de l'impact de nos participations?

Ce travail avec les partenaires multisectoriels a plusieurs facettes et impacts. Disons tout d'abord qu'il demeure fondamental de continuer de collaborer pour faire avancer différents dossiers ayant des impacts pour les personnes que nous accompagnons. Pensons à la question du développement du logement social qui est au cœur de notre participation à la Coalition des organismes de l'agglomération pour le droit au logement. Il faut aussi mentionner que cette année le travail collectif en itinérance a continué de bien progresser, et ce, dans un climat qui vise à améliorer le travail collectif de lutte contre l'itinérance.

Il règne également un climat de réflexion collective sur nos façons de collaborer entre nous de façon à avoir plus d'impact positif sur notre communauté. D'ailleurs, plusieurs concertations se sont donné des cadres de collaboration pour assurer un climat sain, agréable et efficace. On retrouve même à plus grande échelle la réflexion pilotée par le comité enjeux de la CDC qui parle d'une éventuelle déclaration de principe du communautaire. Bref, la collectivité évolue dans le bon sens à notre avis.

Voici donc l'énumération de nos lieux d'implication regroupés par secteur :

LE LOGEMENT :

- Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement
- Comité de la maison Chez Lise
- Comité insalubrité morbide « Diogène »
- Le comité de mise en place de mesure de soutien et d'hébergement d'urgence de l'agglomération de Longueuil
- Les assemblées du FRAPRU (Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain)

L'ITINÉRANCE :

- TIRS (Table Itinérance de la Rive-Sud)
- Conseil d'administration de la TIRS
- Comité de pilotage de la SRA
- Comité itinérance de la CDC de Marguerite d'Youville
- Comité pour établir des mécanismes de collaboration centrés sur les besoins de la personne de la CELCI
- Rencontre de trajectoire SRA
- Rencontre d'Interaction pour les intervenantes
- RSIQ (Réseau Solidarité Itinérance du Québec)

LA SANTÉ MENTALE :

- RRASMQ (Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec)
- Table de concertation en santé mentale de la Rive-Sud
- Table des intervenants en santé mentale de 16-24 ans

LE MULTISECTORIEL :

- Corporation de Développement Communautaire de Longueuil (CDC Longueuil)
- Corporation de Développement Communautaire de Marguerite-D'Youville (CDC Marguerite-D'Youville)
- Comité enjeux de la CDC Longueuil
- Regroupement anti-pauvreté de Saint-Hubert
- TROC-M (Table Régionale des Organismes Communautaires de la Montérégie)

La lutte contre l'itinérance

Projet SPLI et projet « Liaison, Info-Ressources »

Encore cette année, notre organisme a investi beaucoup d'énergie pour lutter contre ce fléau qu'est l'itinérance. Avant d'aller plus loin, répondons à la question : **De quoi parle-t-on?**

* Tiré de « Pour une politique en itinérance »

Un processus, pas un profil

Au cours des dernières décennies, plusieurs définitions ont été proposées par différents comités et organisations. Chacune d'entre elles a sa pertinence et met en lumière un ou des aspects particuliers, notamment des contextes régionaux. Nous avons choisi de ne pas proposer une nouvelle définition qui se voudrait « universelle », mais plutôt de faire ressortir les caractéristiques communes de l'itinérance au Québec tout en signalant l'existence de nuances régionales ainsi que les différences qu'il peut y avoir entre les situations d'itinérance vécues selon le genre ou l'âge, ou d'autres dimensions.

Parmi les caractéristiques communes à ces définitions ressortent l'exclusion, l'instabilité et le cumul de problèmes. La réalité de l'itinérance relève d'un processus d'exclusion et de marginalisation. Le terme « itinérance » recouvre une réalité complexe, résultant d'un ensemble de problématiques (notamment celle de l'absence de logement), et devant se résoudre par une combinaison de solutions.

L'itinérance ne saurait constituer un profil attaché à une catégorie ou à un groupe d'individus qui seraient davantage « prédisposés » à se retrouver itinérants : l'itinérance ne doit pas être traitée comme une maladie (au sens épidémiologique). L'itinérance n'est pas non plus une identité et il est déplorable que des personnes restent stigmatisées comme itinérantes alors même qu'elles ont quitté cette condition de vie.

Trois types d'itinérance

L'itinérance caractérise une condition de vie plus ou moins temporaire. On distingue généralement trois types, selon la durée et la fréquence des périodes d'itinérance : situationnelle ou transitoire, épisodique ou cyclique, et chronique. On constate malheureusement dans la plupart des milieux que l'itinérance chronique est plus répandue qu'auparavant et que les périodes d'itinérance se prolongent.

Un phénomène à l'ampleur dramatique

Une réalité complexe

Si l'itinérance est plus ou moins répandue selon les régions, ses visages sont partout les mêmes au Québec. L'itinérance ne se réduit plus à l'image du clochard alcoolique. Maintenant, se retrouvent à la rue des personnes issues des communautés culturelles, incluant des personnes sans statut et des autochtones, population émergente dans les grands centres urbains du Québec. Pour certains, la rue est l'aboutissement d'une longue série de difficultés, alors que pour d'autres, l'arrivée dans la rue est soudaine : perte d'emploi, rupture, problème de santé, faillite.

Si l'itinérance masculine reste majoritaire, les femmes sont de plus en plus nombreuses à vivre l'expérience de la rue, même si l'itinérance des femmes est un phénomène moins visible. La plupart des femmes se retrouvent à la rue suite à un abandon ou à une rupture ou pour fuir une situation violente qui les met dans une précarité extrême au plan tant financier que social. Beaucoup d'entre elles ont des parcours liés à l'errance, sans nécessairement être à la rue, et changent fréquemment de lieu de vie. Celles qui sont avec leur(s) enfant(s) sont particulièrement vulnérables.

L'itinérance se vit à tous les âges

Le spectre d'âge s'élargit aussi : les jeunes sont de plus en plus jeunes et les personnes âgées sont aussi plus nombreuses à vivre un passage dans la rue. Alors que l'itinérance auparavant était le lot de personnes seules, on voit maintenant des couples et de plus en plus de familles (monoparentales ou biparentales) à la rue ou en situation de grande précarité.

Les ressources se retrouvent alors confrontées à une toute nouvelle demande de services. Si l'image du jeune punk avec son squeegee fait maintenant partie du paysage dans les grandes villes québécoises, le portrait des jeunes de la rue est beaucoup plus diversifié, de même que leur parcours : fugueur des centres jeunesse (auxquels s'ajoutent de plus en plus de fugueurs non déclarés), jeune venu de région pour travailler en ville, prostitué, jeune parti passer une fin de semaine loin de chez lui ou qui a été mis à la porte de chez ses parents, utilisateur de drogues, jeune s'insurgeant contre la société, l'autorité, etc. De la même façon, l'itinérance des personnes âgées a aussi plusieurs facettes : elles font face à des problèmes de santé physique plus importants et de perte d'autonomie en plus de problèmes de consommation, d'isolement et de désorganisation courants chez les personnes itinérantes.

Diverses problématiques

Outre les problèmes liés au logement, à la pauvreté et à l'exclusion sociale, les personnes en situation d'itinérance connaissent diverses problématiques de santé ou de santé mentale. Plusieurs vivent avec des maladies infectieuses comme l'hépatite ou le VIH/sida. Beaucoup connaissent la dépression ou des troubles de santé mentale (schizophrénie, troubles de la personnalité, troubles affectifs, etc.). Un grand nombre sont consommateurs d'alcool, de psychotropes (drogues injectables ou non), de médicaments (prescrits ou non) ou sont des joueurs compulsifs.

Des dénominateurs communs

Au-delà des différences d'âge et de genre et des parcours individuels, l'itinérance a plusieurs dénominateurs communs.

Vivre l'itinérance, c'est ne pas avoir de lieu à soi où dormir : nombreux sont ceux qui couchent dans un refuge ou une maison d'hébergement, et il est difficile de savoir combien sont ceux qui le font dans la rue, dans un parc, dans un édifice abandonné, dans une maison de chambres, sur le sofa de quelqu'un, sur une chaise aux urgences, dans une voiture...

Vivre l'itinérance, c'est vivre sans un sou en poche dans une société où tout s'achète. La pauvreté économique est le lot de toutes les personnes itinérantes. Elles doivent compter sur les ressources communautaires d'aide et elles doivent développer des stratégies de survie telles que la quête, le squeegee ou le travail du sexe, qui est de plus en plus répandu.

Vivre l'itinérance, c'est être seul et en détresse : les intervenantEs font le constat que la détresse psychologique est répandue chez les personnes en situation d'itinérance et que plus cette détresse est grande, plus les problématiques s'aggravent, que ce soit la consommation d'alcool ou de drogue, le jeu compulsif, le recours à la violence ou encore les troubles de santé mentale.

Vivre l'itinérance, c'est faire face quotidiennement aux préjugés et à la judiciarisation institutionnalisée. Les personnes en situation d'itinérance sont des citoyenNEs à part entière qui ne se voient pourtant accorder ni droits, ni poids politique. Elles sont de plus en plus judiciarisées : elles subissent répression et discrimination parce qu'elles sont plus visibles dans l'espace public, reçoivent des contraventions et finissent par être incarcérées.

Elles ne sont pas considérées au même titre que les autres citoyens et sont souvent victimes du syndrome du « pas dans ma cour ». Les ressources qui leur viennent en aide sont aussi touchées par le même syndrome : plusieurs ont vu leur implantation bloquée par des citoyens ou des pouvoirs publics récalcitrants.

Vivre l'itinérance, c'est faire face à tous ces problèmes en même temps. La complexité des situations est un enjeu majeur... La pauvreté économique, l'absence de toit, la santé, la consommation, la vie sociale et communautaire forment un tout sur lequel il faut intervenir. Surtout, c'est lorsque l'accompagnement et le support tardent à venir que les situations s'aggravent au point que les personnes se retrouvent tellement désaffiliées et désorganisées que leur situation devient très lourde à renverser.

L'itinérance, des enjeux pour la collectivité

L'itinérance concerne de plus en plus de personnes parce que **le filet social se détend et le contexte sociopolitique crée de l'exclusion et de la pauvreté**. L'itinérance est un phénomène social causé avant tout par un ensemble de facteurs structurels auxquels il faut s'attaquer pour le prévenir et le réduire.

Parmi les **facteurs structurels**, on retrouve la pauvreté, le chômage, les mutations de la famille et de l'économie et les migrations vers les centres urbains. Le marché de l'emploi est de plus en plus un facteur d'exclusion à cause de la précarisation et des difficultés d'accès. La pénurie de logements abordables a un impact majeur et direct sur l'augmentation de l'itinérance. De plus, différentes réformes ont conduit à un désengagement de l'État : dans le domaine de la santé et de services sociaux, dans le soutien au revenu (aide sociale, assurance emploi), le logement social (arrêt des investissements fédéraux), etc. Enfin, parmi les facteurs structurels, soulignons des dimensions socioculturelles telles que la stigmatisation des personnes aux prises avec un problème de santé mentale ou de toxicomanie ainsi que de celles ayant un passé institutionnel.

Les personnes assistées sociales de même que les jeunes font aussi face à une discrimination croissante, notamment dans l'accès au logement. La faiblesse des grandes valeurs collectives de solidarité et de justice sociale soutenant un projet de société peut aussi être considérée comme un facteur d'exclusion ayant pour conséquence la montée de l'intolérance. À ces facteurs structurels se combinent des facteurs individuels : des histoires de vie marquées par des échecs, des situations de crise, de difficultés profondes, de ruptures, des problèmes de santé mentale, de dépendances (toxicomanie, jeu compulsif, alcoolisme, etc.), de violence familiale. Le faible niveau de scolarisation, l'isolement social, l'âge, la faible estime de soi ou des problèmes de santé physique peuvent également accentuer la vulnérabilité des personnes.

Il y a de plus en plus d'itinérance chronique parce que **les situations des personnes sont de plus en plus complexes** et que les portes de sortie sont alors de plus en plus difficiles à franchir. Certes, l'itinérance se vit de plusieurs façons, mais la réponse de la collectivité au phénomène influence la durée des périodes d'itinérance et les impacts sur les individus à long terme, notamment en matière de possibilités d'insertion / réinsertion sociale.

Certains se retrouvent dans un cul-de-sac parce qu'**il n'existe pas assez de ressources en mesure de les accompagner** dans toutes les dimensions de leur parcours, parce qu'il faudrait **des interventions toujours plus pointues, à long terme, qui placent la personne au centre de sa démarche**.

Par ailleurs, les groupes communautaires sont souvent astreints à des obligations de résultats qui se conjuguent mal avec l'**approche qualitative, globale et à long terme** qu'exige l'intervention en itinérance.

Les groupes communautaires connaissent souvent une situation de sous-financement, ce qui contribue au **débordement des ressources**. Beaucoup de groupes déplorent aussi un manque de moyens qui les empêche d'assurer un **accompagnement ou un suivi après la sortie de la rue** auprès des personnes avec lesquelles ils ont créé des liens significatifs.

C'est ainsi que des personnes trouvent des portes fermées. Elles passent alors d'une ressource à l'autre, d'une région à une autre, dans l'espoir d'y trouver l'accompagnement adéquat. La mobilité des personnes est grande et constitue un défi pour la continuité de l'intervention.

Finalement, beaucoup retournent à la rue faute d'alternative.

Cette année, notre SPLI a dû s'ajuster à partir de septembre en fonction de l'arrivée des orientations gouvernementales favorisant l'approche de la stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA). Une grande partie de notre travail s'insère maintenant dans un projet collectif avec 7 autres partenaires de la TIRS. Nous avons donc investi beaucoup de temps sur le comité de pilotage de ce projet de façon à établir un cadre de collaboration entre nous. Bref, un grand effort collectif visant l'amélioration de nos façons de travailler ensemble pour lutter plus efficacement contre l'itinérance.

Regardons maintenant quelques chiffres concernant notre travail d'accompagnement.

Statistiques projet SPLI

Cette année, c'est **219 demandes d'accompagnement** qui ont été acceptées et faites. Ces accompagnements ont mené à la relocalisation de **148 accompagnés**. Nous utilisons le terme « accompagné » parce qu'il inclut plus de **323 personnes** dans les faits. C'est-à-dire que nous y retrouvons **168 personnes seules, 29 familles monoparentales, 12 familles biparentales** et également **10 couples**. Encore une fois, ce fut donc un travail colossal effectué par nos intervenantes.

Pour réussir ces accompagnements, c'est plus de **3752 interventions** diverses qui ont été effectuées, allant de la recherche et la visite de logements, l'accompagnement vers des banques alimentaires, la recherche de meubles, la gestion de crise, la signature de baux, etc. Voilà donc, en quelques mots, le portrait des multiples services offerts aux personnes dans ce projet. On y constate rapidement que la lutte contre l'itinérance va bien au-delà du simple fait de trouver un logement, et ce n'est là qu'une partie de la réalité.

Un autre point très important que nous découvrons à la lecture de nos statistiques c'est que les personnes sans domicile fixe nous sont référées par 54 partenaires différents.

Elles nous arrivent de tous bords tous côtés et pour la majorité, référées par des organismes n'étant pas identifiés comme des organismes itinérance. Ce point démontre qu'il est fondamental de développer une réelle communauté multisectorielle engagée, informée et efficace dans la lutte contre l'itinérance.

Mais avant voici le tableau de ces référents.

PERSONNES SANS DOMICILE FIXE AYANT FAIT UNE DEMANDE TÉLÉPHONIQUE

257 personnes référées par 54 organismes et institutions

Abri de la Rive-Sud	28	Entre-Deux	1
Accès	6	Équipe St-Vincent-de-Paul	1
ACEF	1	Hébergement la C.A.S.A. Bernard-Hubert	4
Action Nouvelle-Vie	1	Hôpital Charles-Lemoyne	27
Alternative-Centregens	1	Hôpital Maisonneuve-Rosemont	1
Ancien dossier	26	Hôpital Pierre-Boucher	6
Boîte à lettre	1	Internet	3
Bureau de Consultation Jeunesse	1	Le Relais	1
Carrefour pour elle	15	L'Auberge du cœur l'Antre-Temps	1
CAVAC	3	Macadam Sud	12
Centre d'action bénévole de Boucherville	1	Maison de la paix	1
Centre d'action bénévole les Petits Bonheurs	1	Maison du Goéland	1
Centre des femmes de Longueuil	1	Maison Élisabeth Bergeron	9
Centre Local d'Emploi	1	Maison Jacques-Ferron	1
Centre Saint-Lambert	1	Maison le Cavalier	1
Citoyen	19	Maison Simonne Monet Chartrand	2
CLSC du Richelieu	1	Maison Williams	2
CLSC Kateri	4	OMH Longueuil	11
CLSC Longueuil Ouest	9	Partage Saint-Robert	1
CLSC Samuel-de-Champlain	6	Pavillon L'Essence-Ciel	1
CLSC Simonne-Monet-Chartrand	9	Pavillon Marguerite de Champlain	7
CLSC St-Hubert	4	Prévention des incendies	1
Croix-Rouge	2	Police Communautaire	1

PERSONNES SANS DOMICILE FIXE AYANT FAIT UNE DEMANDE TÉLÉPHONIQUE**257 personnes référées par 54 organismes et institutions**

Député	1	Repas du passant	6
DPJ	4	Sicom	2
École Lemoyne d'Iberville	2	Virage	2
Entraide Chez Nous	2		

Projet « Liaison, Info-Ressources »

Un travail colossal de fonds pour établir une solide fondation de la nouvelle maison de la culture de la communauté engagée, informée et efficace dans la lutte contre l'itinérance.

Cette année nous avons continué le travail de fond visant à encourager le changement de culture auprès des différents partenaires multisectoriels. Rappelons que ce qu'on cherche à développer c'est un réflexe collectif visant à ce que tous les partenaires fassent les efforts nécessaires pour bien connaître les différentes offres de service et de soutien potentiel offert par les autres acteurs luttant contre l'itinérance de façon à mieux répondre aux besoins des personnes touchées par cette problématique. On peut dire que la réponse à cette invitation à mieux travailler ensemble est très positive. Bien entendu, nous ne sommes pas le seul acteur responsable de ce vent de changement, mais on peut affirmer que nous assumons quand même un bon leadership dans ce dossier.

D'un point de vue plus technique, nous avons cette année poursuivi le travail amorcé l'an passé en mettant constamment à jour nos différents outils tels que notre espace web, notre bottin de ressources et la cartographie des différents porteurs de dossier. Évidemment, la réforme du réseau de la santé qui se poursuit continue d'amener beaucoup de changement de porteurs de dossier.

Au moment actuel, c'est plus de 1500 personnes provenant autant du communautaire, de l'institutionnel que de la rue qui ont en main notre bottin et par le fait même une meilleure connaissance des différentes possibilités d'aide et de soutien direct aux personnes sans domicile fixe. Voilà, toute une communauté engagée et informée.

L'agente a aussi accompagné plus de 14 personnes vers différents lieux d'aide et de soutien pour faciliter l'accès à des services.

Le plus gros travail cette année a été la réalisation, le traitement et la mise en ligne de plus de 23 entrevues vidéo principalement faites avec des partenaires communautaires et institutionnels. On y retrouve aussi 3 entrevues avec des personnes ayant vécu des périodes d'itinérance. Ces entrevues sont un véritable trésor pour toutes personnes qui désirent mieux saisir les services et la spécificité de tous ces organismes et établissements. Ces entrevues complètent à merveille nos autres outils tels que le bottin et la cartographie des porteurs de dossiers. Nous avons là un véritable actif pour notre communauté et pour toutes personnes qui désirent mieux connaître les ressources de façon à mieux aider les personnes itinérantes ou à risque.

Projet « Mise en place de mesure de soutien et d'hébergement pour les personnes sinistrées ou évacuées de l'agglomération de Longueuil »

Rappelons tout d'abord les objectifs de ce projet. Le projet visait à mettre en place un service d'accompagnement et d'hébergement pour les personnes sinistrées suite à un incendie, dégât d'eau ou évacuées suite à une problématique de sécurité dans leur logement et hors de leur contrôle. Donnons comme exemple les problèmes d'insalubrité à cause de moisissure, champignon ou vermine ou encore à cause de problème de structure de l'immeuble mettant en danger les occupants. Le projet visait aussi à concerter et mieux organiser les interventions collectives dans ces dossiers.

Malheureusement, ce projet s'est terminé le 30 novembre 2015. Il a été impossible de poursuivre la majeure partie de ce projet sans l'apport financier du FQIS. Malgré les efforts et pressions collectifs, nous n'avons pas reçu de financement transitoire suite à l'abolition de la CRE. Nous avons quand même maintenu une réponse minimale aux demandes d'accompagnement, mais sans lieu d'hébergement. Évidemment, nous avons continué de chercher un financement permanent pour ce volet fondamental à notre mission. Ceci étant dit, pendant les huit mois financés, nous avons reçu 12 demandes de personnes sinistrées, et par le fait même accompagné et soutenu 25 personnes au total dans toutes les étapes visant leur relocalisation.

C'est un dossier à suivre, car nous gardons espoir pour la suite des choses, compte-tenu de la pertinence de ce service et de l'appui de nos partenaires dans ce dossier.

Voici donc quelques statistiques et données du projet.

Statistiques projet « Mesure d'urgence »

Nombre de demande : 12			
Intervention Téléphonique	184	Intervention en personne	28

TYPE DE SINISTRE		SECTEUR	
Dégât d'eau	3	Brossard	2
Feu	4	Longueuil	9
Impropre à l'habitation	5	Saint-Hubert	1

PERSONNE AU TOTAL					
Adulte	21	Enfant	4		
ÂGE					
0 à 5 ans	2	18 à 24 ans	3	45 à 54 ans	5
6 à 10 ans	-	25 à 34 ans	6	55 à 64 ans	1
11 à 17 ans	2	35 à 44 ans	6	65 ans et +	-

PERSONNE AYANT FAIT LA DEMANDE		STATUT SOCIAL	
Femme	9	Seul(e)	3
Homme	3	Monoparental(e)	1
PERSONNE ASSURÉE		Famille	2
Oui	1	Couple	6
Non	11		

RÉFÉRENCES	
Citoyen	3
CLSC Longueuil Ouest	1
Croix-Rouge Canadienne	2
Maison Élisabeth-Bergeron	1
Office municipal d'habitation de Longueuil	1
Ville de Longueuil	4

Survol statistique

Cette année, nous avons reçu **565 demandes** qui après analyse ont mené à **393 nouveaux accompagnements** faits avec **379 demandeurs différents**, soit **199 femmes** et **180 hommes**.

Il faut aussi y ajouter les **134 personnes** dont les dossiers étaient actifs au début de l'année. Nous avons donc accompagné et supporté plus de **527 personnes, avec leurs proches et enfants**, dans une démarche visant la recherche ou le maintien dans un habitat adéquat.

Ces **527 accompagnements** ont mené à **268 déménagements** dans des habitats plus adéquats au cours de l'année 2015-2016. Signalons également qu'au 1^{er} avril 2016, **198 dossiers** demeurent actifs.

Il est également intéressant de mentionner que les personnes ayant fait une demande à notre organisme nous ont été référées par plus de **81 organismes et établissements** heureux de pouvoir bénéficier de notre expertise. Ce qui confirme l'importance de notre travail en partenariat avec un réseau intersectoriel que nous avons su bâtir et maintenir.

Une autre donnée très préoccupante dans notre réalité organisationnelle c'est que parmi les 565 demandes d'accompagnement reçues au cours de notre année, il y avait **257 de ces demandes dont la personne était sans domicile fixe lors de cette demande. C'est donc 45,5 % de notre total de demande reçue** qui sont en fait des situations d'urgence.

Une autre donnée très parlante quant à l'importance du travail accompli par notre organisme, c'est le nombre d'interventions faites. Nous avons effectué plus de **7652 interventions** cette année, soit **6828 téléphoniques** et **824 en personne**.

En conclusion de ce survol statistique et en regard de tout le travail accompli, il faut se rappeler que grâce à notre financement non récurrent SPLI qui nous permet de maintenir deux intervenantes en poste, nous avons réussi à offrir un niveau de service et de présence très adéquat dans l'agglomération de Longueuil, mais malheureusement insuffisant dans le reste de notre territoire. Bref, nous avons toujours un besoin pressant de consolidation de notre financement SOC de base.

Revenons maintenant aux autres priorités de notre plan d'action 2015-2016.**❑ CONSOLIDATION DU FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DE L'ORGANISME
DANS LE BUT D'ASSURER UNE RÉPONSE ADÉQUATE AUX BESOINS**

Encore une fois cette année, nos efforts se sont faits dans un contexte d'austérité et de réorganisation du réseau de la santé. Bref, peu d'écoute et peu d'argent disponible. Nous avons quand même fait valoir nos besoins lors du dépôt de notre demande au PSOC.

Nous avons aussi rencontré Benoit Geneau, directeur adjoint au CISSM-Montérégie Centre, pour l'éclairer sur nos services et notre impact dans la communauté.

Nous avons aussi participé aux actions collectives visant la pérennisation du projet FQIS. De plus, comme membre de la TROC-M, la campagne pour un rehaussement du financement de base s'est poursuivie.

❑ ASSURER LA POURSUITE DE LA SPLI

Ce dossier a été particulièrement actif cette année car la mise en marche de notre nouveau projet SRA collectif avec les autres membres de la TIRS a demandé beaucoup de travail d'organisation pour en arriver à l'élaboration d'un cadre de collaboration pour ce projet. Nous avons donc siégé de façon très active sur le comité de pilotage du projet pour structurer les différents éléments reliés à ce projet

Il faut également mentionner que les aspects administratifs du fédéral se sont complexifiés et demande beaucoup d'efforts de la part de toute notre équipe de travail.

❑ DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VIE ASSOCIATIVE

Le développement de notre vie associative s'est poursuivi cette année en invitant nos membres à participer à différentes rencontres et activités reliées à notre mission. Nous avons recruté cette année deux nouveaux membres et nous continuons nos efforts et notre réflexion pour continuer d'améliorer cet aspect de notre organisme.

**❑ PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ POUR LES
PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE**

- **Participation aux concertations locales, régionales et nationales visant le développement de logements sociaux**
- **Implication et suivi des dossiers politiques concernant l'habitation principalement via le FRAPRU et le Réseau Solidarité Itinérance du Québec**

Nous traiterons ces deux moyens ensemble puisqu'ils se recoupent au niveau des actions faites.

Cette année encore c'est via notre implication à la Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement que la majorité de nos efforts ont été faits. Il faut mentionner que le développement sur notre territoire est au maximum des possibilités financières des programmes de financement existant.

Bref, ce dossier va très bien et de beaux projets sont en voie de réalisation favorisant par le fait même l'accès à des logements sociaux pour les personnes ayant des problématiques de santé mentale ou encore itinérante.

Encore cette année, notre implication au FRAPRU et au Réseau Solidarité Itinérance du Québec ont été les leviers sur lesquels nous avons poussé au niveau provincial et fédéral la question du logement. Rappelons que sans une volonté politique au provincial et au fédéral menant à des programmes et des budgets de développement, tous les efforts locaux ne pourraient aboutir à des projets concrets.

Par ailleurs, le nouveau budget provincial a poursuivi la réduction des budgets pour la construction de logements sociaux et une réorientation vers le programme de supplément au loyer PSL, ce qui est à la fois préoccupant pour le développement de nouveaux projets, mais en même temps, cela apportera davantage de subventions au loyer dans le privé pour les personnes. Bref, à suivre.

□ **MISE À JOUR DE NOS RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Nous avons fait cette année une réforme complète de nos règlements généraux de façon à les rendre conformes à nos valeurs ainsi qu'aux lois existantes.

□ **CONCLUSION**

En conclusion, je dirais que ce fût une grosse année. D'un point de vue administratif, la fin des projets FQIS combiné aux nouvelles règles du jeu de la SPLI a vraiment alourdi notre quotidien à l'interne. De plus, l'augmentation des demandes d'accompagnement sans pour autant avoir d'augmentation de personnel a tenu j'oserais dire en haleine tout l'organisme. Nos intervenantes ont du conjuguer avec un grand volume de personnes à aider combiné avec des données statistiques de plus en plus complexes à gérer. Tout un défi pour un organisme ayant une philosophie alternative en santé mentale qui vise à créer avant tout une relation de qualité avec les personnes sollicitant notre soutien. Bref, nous avons marché sur une corde raide entre faire ça vite et respecter le rythme des personnes. Espérons que nous n'aurons plus à gérer cette situation conflictuelle.

Sur ce, merci particulièrement à toute mon équipe de travail pour votre colossal travail cette année ainsi qu'à mon génial conseil d'administration.

Mille mercis,

André Bilodeau
Directeur

5. L'accompagnement au *Réseau d'Habitations Chez Soi*

Demeurer dans un habitat adéquat est un droit légitime pour quiconque. Aussi, faut-il prendre les bons moyens pour y accéder.

Pour les personnes vivant des problèmes de santé mentale ou à risque d'itinérance, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* est un outil important dans la quête d'un habitat adéquat. La mission de l'organisme étant de permettre à ces gens de vivre dans un habitat adéquat et sécuritaire en plus d'avoir accès à un soutien approprié pour améliorer leur qualité de vie, il va sans dire que les différentes actions sont posées en ce sens au sein de l'organisme.

L'évaluation et l'analyse des besoins de la personne

L'activité principale de l'équipe est l'accompagnement des personnes dans leur démarche de recherche d'un habitat adéquat. Référées entre autres par les organismes du milieu, les hôpitaux, l'OMH de Longueuil, les CLSC ou encore par des pairs, ces personnes connaissent diverses situations : sans domicile fixe, évincée d'un logement, habitant une ressource de type familiale ou une maison de chambre, à l'hôpital depuis 3 mois, etc. Toutes ont leurs petites histoires.

Et toutes aspirent à un habitat adéquat. Ce sera parfois un nouveau logement, une chambre, une chambre et pension ou un logement partagé. Pourquoi pas le même logement? La première tâche de l'intervenante sera de bien cerner les besoins de la personne en matière d'habitat. Il faudra tenir compte de son budget, de ses possibilités, de son degré d'autonomie, de ses ressources. Il faudra aussi considérer ses préférences, ses désirs.

L'intervenante fera alors l'évaluation et l'analyse de la situation afin d'aider la personne dans sa démarche vers un chez-soi adéquat.

L'éducation

Dans un objectif d'appropriation du pouvoir, l'approche des intervenantes auprès des personnes accompagnées se veut éducative. Par exemple, dès la première rencontre, des sujets tels la crise du logement et le coût des loyers sont abordés. L'accompagnement devient ici un moyen efficace pour mieux connaître le contexte. Durant l'entrevue, la personne a l'occasion de discuter de ses expériences antérieures, et peut ainsi prendre conscience de ce qui a plus ou moins bien fonctionné, auparavant. À son tour, l'intervenante donne les conseils importants pour les appels, la visite de logements, en s'appuyant d'outils pratiques. Bien préparé, le futur locataire est donc moins démuné lors de ses prochaines visites. Dans une même approche d'appropriation du pouvoir, la personne est encouragée à effectuer des recherches et à en faire part à l'intervenante.

De plus, un loyer devant faire partie du budget, l'intervenante voit avec la personne qu'elle accompagne les capacités de payer de celle-ci. C'est alors l'occasion de mesurer l'aisance de fonctionner avec un budget, aussi simple soit-il. L'occasion aussi d'en enseigner les simples rudiments.

L'éducation populaire ne se termine pas ici puisqu'au cours de l'accompagnement tout se prête à ce type d'activité : les relations avec le propriétaire et les voisins, l'entretien du logement, les règlements...

Cette approche aura pour effet d'engager la personne dans sa démarche.

La visite des habitats adéquats

Trouver un chez-soi adéquat est le but ultime de la démarche. Lors de l'évaluation de la demande, la personne aura pris le temps de bien exprimer ses besoins et ses préférences. Ainsi, la recherche sera orientée en fonction de cette réflexion. La présence de l'intervenante lors des visites, selon les témoignages, donne plus d'assurance et aide à bien cerner tous les détails de l'habitat visité. Le lien avec le locateur s'avère plus facile pour certains. On apprécie bien sûr l'aspect pratique : l'accès à un transport. Pour plusieurs personnes, les distances devenant des obstacles insurmontables, ce support technique est remarqué. Quelques personnes quant à elles, manifestent le désir d'effectuer seules leurs visites. L'accompagnement s'adapte donc aux besoins et au degré d'autonomie de la personne.

Si le soutien de l'intervenante est apprécié lors des visites, il l'est d'autant plus lorsque vient le moment de la signature du bail.

La recherche des différents habitats

La recherche s'effectue de multiples façons. Celle orientée vers le marché privé consiste tout d'abord à faire un tri parmi les petites annonces des hebdomadaires de la région. Les quartiers sont aussi régulièrement visités afin d'y dénicher les annonces « À louer ». Les autres habitats (appartements ou chambres et pensions) proviennent d'édifices appartenant à quelques propriétaires collaborateurs qui ont compris les avantages à travailler avec un organisme comme le *Réseau d'Habitations Chez Soi*.

Quant aux autres habitats, il y a aussi le logement social. Chaque personne est effectivement accompagnée vers l'Office municipal d'habitation. Elle peut ainsi y faire sa demande de HLM. L'accès à quelques projets d'habitation ayant émergé depuis quelques années permet une plus grande variété d'habitats.

Le suivi pour un maintien harmonieux en logement

Accéder à un habitat adéquat est l'objectif. Y demeurer c'est le défi. Voilà pourquoi l'accompagnement ne se termine pas lorsque le logement est trouvé. Le mandat de l'organisme est aussi de s'assurer que la personne connaîtra une expérience positive. Dès la première rencontre, l'intervenante a remis à la personne un bottin de ressources dans lequel se retrouvent les coordonnées des organismes nécessaires à un bien-être : dépannage alimentaire, meubles usagés, groupes d'entraide, CLSC, centre de crise, etc. On verra fréquemment l'intervenante aller présenter un organisme à une personne dans le besoin.

L'intervenante adapte son support à chaque personne. L'évaluation permet habituellement de mesurer si l'une d'elles nécessite un suivi communautaire. La référence est alors effectuée.

Sans être un suivi intensif, la personne a la possibilité de rester en contact avec l'intervenante et l'organisme. Ainsi pour des questions ou des besoins ponctuels en matière de logement, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* devient la référence pour les personnes qui ont un jour été accompagnées.

Réseau d'Habitations Chez Soi

6. Statistiques du 1er avril 2015 au 31 mars 2016

6.1 Portrait des demandes

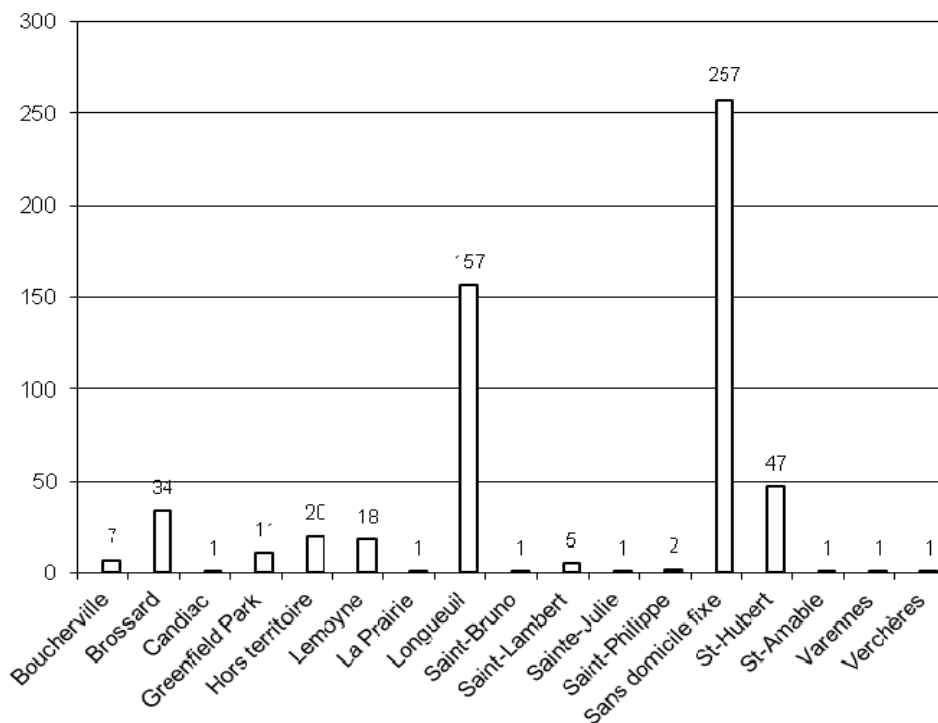
Parmi les 565 demandes, nous avons effectué 393 nouveaux accompagnements avec 379 personnes soit 199 femmes et 180 hommes

Un des objectifs principaux de ce portrait est d'identifier notre rayonnement territorial ainsi que la concentration des besoins dans certains secteurs.

Âge et statut des nouveaux accompagnements

18 - 24 :	29	Seul :	294
25 - 34 :	59	Monoparental :	53
35 - 44 :	83	Famille :	27
45 - 54 :	103	En couple :	19
55 - 64 :	95		
65 et + :	24		

Lieu de résidence des individus au moment de la demande



N.B.: La différence entre le nombre de demandes et les accompagnements s'explique par diverses raisons. Certaines personnes ont réussi à trouver un logement avant l'évaluation, d'autres ont été dirigées vers différentes solutions potentielles visant le maintien ou une relocalisation, et d'autres n'ont pas donné suite à leur demande.

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2016

6.2 STATUT DES ACCOMPAGNEMENTS

Définitions :

Actifs en recherche : La personne accompagnée est supportée dans la recherche d'un habitat adéquat. Exemple : Logement plus grand, plus petit, de meilleure qualité ou encore dans un quartier répondant mieux à ses besoins.

Actifs en suivi : La personne reçoit le soutien de nos intervenant(e)s de façon à assurer un maintien harmonieux en logement ou encore à éviter la perte de son logement en intervenant auprès de son propriétaire. Ce soutien se fait en collaboration avec les intervenant(e)s gravitant autour de la personne lorsque celle-ci a déjà un suivi dans la communauté, ce qui n'est pas toujours le cas.

Dossier en suspens : L'accompagnement, c'est-à-dire la recherche ou le suivi, peut être suspendu pour diverses raisons. (perte de contact, hospitalisation à long terme, etc.)

Dossier fermé : Nous utilisons ce terme principalement lorsque la personne est bien établie dans son nouvel environnement et que le soutien de notre équipe n'est plus requis, soit parce que la personne fait preuve d'une bonne autonomie ou encore parce qu'elle a un suivi d'un autre service. Il arrive occasionnellement que le dossier soit fermé suite à une perte de contact à long terme avec la personne.

ACCOMPAGNEMENTS

DOSSIERS ACTIFS TOTAUX	ACTIFS EN RECHERCHE	ACTIFS EN SUIVI	DOSSIERS EN SUSPENS	DOSSIERS FERMÉS
153	53	100	45	329

N.B. Au 1^{er} avril 2015, nous avons débuté l'année avec 134 dossiers :

- 34 en recherche
- 67 en suivi
- 33 en suspens

Logements trouvés 1 avril 2015 au 31 mars 2016
268

Type de logement trouvé													
Privé									Communautaire				
Chambre	Maison	1½	2½	3½	4½	5½	6½	Chambre et pension	HLM	SUPERVISÉ	PSL	COOP et OBNHL	
58	2	16	35	54	61	21	3	16	1			1	

Références

SOURCES	NOMBRE
Accès (L')	17
ACEF (L')	2
Action Nouvelle-Vie	1
Aide Sociale	1
Ancien dossier	87
Antre-Temps (L')	1
Boîte à lettres de Longueuil	1
Bottin	2
Bureau de consultation Jeunesse	1
Carrefour Jeunesse Emploi St-Hubert	3
Carrefour Le Moutier	1
Carrefour pour elle	17
CAVAC	4
Centre communautaire des aînés de Longueuil	1
Centre d'action bénévole de Boucherville	1
Centre de Bénévolat de la Rive-Sud	2
Centre de réadaptation Montérégie	1
Centre des femmes de Longueuil	1
Centre Saint-Lambert	2
Centregens Longueuil	1
Citoyen	54
CLE Brossard	2
Clinique Labonté	1
C.L.S.C. de la Vallée-des-Forts	2
C.L.S.C. Kateri	8
C.L.S.C. Longueuil Ouest	27
C.L.S.C. Saint-Hubert	13
C.L.S.C. Samuel de Champlain	25
C.L.S.C. Simonne Monet Chartrand	22
C.L.S.C. Seigneuries	2
Député	2
DPJ	6
École Camille-Laurin	2
École Gérard-Fillion	1
École Jacques-Rousseau	1
École Lemoyne d'Iberville	3
Emploi-Québec	2
Entraide Chez Nous	7
Équipe service St-Vincent-de-Paul	1
Espoir – Suivi	8
Habitations Communautaires Longueuil	2
Hébergement La C.A.S.A. Bernard-Hubert	4

Hôpital Charles-Lemoyne	49
Hôpital du Haut-Richelieu	1
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	1
Hôpital Pierre-Boucher	14
Institut de Nazareth	1
Internet	7
L'Abri de la Rive-Sud	29
L'Abri Postal	1
La Clé du Bonheur	1
La Croisée de Longueuil	2
La Croix-Rouge	2
La Mosaïque	1
L'Entre-Deux	4
L'Essence-ciel	1
Le Fablier	1
Le Relais	2
Le Repas du passant	7
Le Virage	6
Macadam Sud	14
Maison de la Paix	3
Maison du Goéland	2
Maison Élisabeth-Bergeron	10
Maison Jacques-Ferron	1
Maison Internationale de la Rive-Sud	1
Maison la Virevolte	1
Maison le Cavalier	1
Maison Simonne Monet Chartrand	2
Maison Williams	2
Office Municipal d'Habitation de Longueuil	35
Pavillon Marguerite de Champlain	7
Partage Saint-Robert	1
Police communautaire de Longueuil	1
Prévention des incendies	1
SEMO	1
SIBI	1
Sicom	5
SIM	2
SIV	1
Ville de Longueuil	1

Total : 565

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2016

6.3 ÉVALUATION DES APPELS REÇUS

DATE	TOTAUX	SEXE		RAISON DE L'APPEL			
		F	M	SERVICES			
				Information	Demande	Suivi	Divers
Avril	427	259	168	35	58	319	15
Mai	381	237	144	35	41	299	6
Juin	385	226	159	32	42	304	7
Juillet	375	184	191	43	43	283	6
Août	315	168	147	44	38	231	2
Septembre	349	192	157	34	38	260	17
Octobre	393	225	168	27	46	313	7
Novembre	350	223	127	32	42	267	9
Décembre	307	183	124	17	27	250	13
Janvier	361	220	141	36	68	242	15
Février	487	286	201	57	55	363	12
Mars	498	316	182	47	67	372	12
CUMULATIF	4628	2719	1909	439	565	3503	121

L'évaluation de nos appels reçus nous permet d'avoir un portrait organisationnel global de ce pour quoi les gens nous contactent.

On y constate 439 appels pour des informations concernant nos services, mais également, les services existant sur le territoire. Ces appels d'informations deviennent parfois de véritables interventions d'urgence auprès de personnes désespérées de trouver une solution à leur problème de logement. Heureusement, les informations données ainsi que les pistes de solution présentées réussissent parfois à dénouer les impasses dans lesquelles se retrouvent ces personnes. Bref, bien que non compilés comme des demandes, cela mène souvent à des solutions à leur problème de logement. Ce qui confirme notre rôle au niveau de l'info-référence des différents services nécessaires au maintien dans la communauté.

NOS AFFILIATIONS

- ❑ Corporation de développement communautaire de Longueuil (**C.D.C. Longueuil**)
- ❑ Corporation de développement communautaire de Marguerite-D'Youville
- ❑ Front d'action populaire en réaménagement urbain (**F.R.A.P.R.U.**)
- ❑ Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec (**R.R.A.S.M.Q.**)
- ❑ Réseau Solidarité Itinérance du Québec (**R.S.I.Q.**)
- ❑ Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (**T.R.O.C.-M.**)
- ❑ Table Itinérance Rive-Sud (**T.I.R.S.**)
- ❑ Regroupement Anti-Pauvreté Saint-Hubert
- ❑ Table de concertation en santé mentale de la Rive-Sud